

tembre 2015,
plein essor sur les
sorte de zone test
t à l'échelle nationale
n reconnue



Laetitia Fontecave, directrice et toute première salariée de France Tutelle, entourée de Jacques Delestre (à gauche) et du vice-président Patrick Levard, lors de l'inauguration de la permanence niçoise le 24 janvier dernier.

à respecter pour exercer la charge de cette mesure qui est lourde : accompagner un proche et gérer avec prudence le patrimoine. Ils sont un peu démunis, et en plus soumis à la pression des magistrats, susceptibles de les dessaisir au profit d'un professionnel en cas d'erreur», explique Jacques Delestre, président de France Tutelle. Associé d'Olifan Group, il conseille depuis une quinzaine d'années les structures professionnelles dédiées. Avec un constat : une véritable carence au niveau des familles. D'où la création de France Tutelle, «une structure d'accueil pour que les tuteurs familiaux trouvent les

réponses à toutes leurs questions pour exercer facilement et surtout conserver la mesure de protection». Une initiative bienvenue, aucune structure de ce type n'existant jusqu'alors au niveau national. France Tutelle se veut donc l'unique interlocuteur des tuteurs familiaux, moyennant une cotisation annuelle de 100€ qui comprend une assurance responsabilité civile. Elle ouvre aussi à un réseau de professionnels compétents -les référents conseil- dans la gestion de patrimoine, le notariat, le secteur médical et médico-social ou le bâtiment, notamment.

Vingt permanences dans le 06

Outre le local niçois récemment inauguré au 1 rue Lamartine, l'association compte bien épauler les 6.000 tuteurs familiaux du département via des permanences dans vingt communes. Les accords sont en train d'être scellés : «nous sommes allés voir les municipalités. Tout ce que nous leur demandons, c'est de mettre à disposition un local une fois par mois, et de faire connaître France Tutelle à leurs administrés». Le partenariat est tripartite, une entreprise de chaque ville concernée s'enga-

geant à financer la permanence locale : «nous allons nous appuyer sur des tuteurs privés qui pourraient avoir du temps disponible car ce sont des gens formés, opérationnels, mais nous devons les défrayer», justifie Jacques Delestre. Bonne nouvelle : l'association étant reconnue d'intérêt général, les dons -des entreprises comme des particuliers- sont déductibles. Dès les vingt permanences maralpines sur les rails, l'heure sera au déploiement de France Tutelle à l'échelle du pays.

LIZZA PAILLIER

www.francetutelle.org

tonnier du barreau de
u Conseil National des
-président de la Conférence
tre-mer, le 27 janvier à
édéra à l'actuel président
vera à son terme en fin

s-Maritimes a présenté ses
présence notamment de
s. Le discours de la doyenne
était sans surprise axé sur
rès l'attentat du 14 juillet,
si particulière, qui se seront
er de l'opéra.



ady Salles, adjoint en charge
rps consulaire azuréen.

Faute inexcusable, même pas peur

INTERPRO. Les enjeux au civil et au pénal ont été abordés lors de cette première Matinale du BTP de l'année.



Me Hadrien Larribeau (avocat au barreau de Grasse), Claudine Mimouni et Sabine Saquet (SMABTP), Marie-Françoise Taddei (FBTP 06), Jean-Yves Giordano (SMABTP) et le team CFDP : Caroline Legrand, Myriam Gribelin, Gaëlle Piwnica et Caroline Wandenabiële.

● 2017 démarre en fanfare pour Les Matinales du BTP, 3^e saison, 11^e ou 12^e rencontre, on ne sait plus, toujours un succès auprès des pros de la construction en quête de réponses pratiques et intelligibles à leurs questions existentielles en termes de droit et d'assurances. Le 20 janvier dernier, au Novotel Cap 3000 comme il est d'usage, l'équipe était renforcée pour aborder un thème nouveau, la faute inexcusable, «qui sort du bâtiment pur», indique Caroline Legrand, présidente de

l'association Les Matinales du BTP. L'occasion de faire intervenir l'OPPBTB, organisme spécialisé dans la prévention des risques pour le... BTP, sur ce thème «difficile», de l'aveu-même de la présidente. Enjeux au civil, au pénal, solutions en matière d'assurance, et pour finir le traditionnel quizz concocté par Myriam Gribelin et Caroline Wandenabiële, deux juristes de CFDP Assurance spécialisées en droit social, logiquement appelées en renfort pour récapituler l'essentiel sur le thème du

jour. La recette fonctionne, mais les organisateurs confessent éprouver de la difficulté à renouveler les sujets. Professionnels du bâtiment, fidèles de ces rendez-vous trimestriels ou futurs adeptes, vous êtes cordialement invités à faire connaître vos desiderata par mail (lesmatinales-dubtp@gmail.com) pour que peut-être soit abordée la problématique qui vous hante, vous chagrine, vous turlupine lors d'une prochaine édition. LIZZA PAILLIER

www.lesmatinalesdubtp.com